

## Conditions générales d'utilisation et de vente

Le comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes de Haute-Provence (CoDES) est un organisme de formation continue, enregistré sous le numéro 93040087704 par la préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Applicable à compter du 11 janvier 2022

### Article 1 : Objet et champ d'application :

#### 1.1. Conditions générales d'utilisation (CGU) :

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur notre site Internet (<http://www.codes04.org/> ) et sur demande. Ce document permet à nos stagiaires de prendre connaissance de nos déroulés de formation.

Les conditions générales d'utilisation décrites ci-après détaillent les conditions générales de participation aux formations proposées dans le cadre du Dispositif Régional de Soutien aux Interventions et aux Politiques en Prévention et en Promotion de la santé PACA.

#### 1.1.2. Notre offre de formations dans le cadre du Dispositif Régional de Soutien aux Interventions et aux Politiques en Prévention et en Promotion de la santé PACA sont financées par l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur :

Les formations proposées dans le cadre du Dispositif Régional de Soutien aux Interventions et aux Politiques en Prévention et en Promotion de la santé PACA sont financées par l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur. Elles sont donc gratuites.

Notre catalogue de formation est consultable sur notre site Internet : <http://www.codes04.org/>.

Les informations suivantes sont mises à disposition du stagiaire :

- Intitulé de la formation
- Date, lieu, durée et horaires
- Coût de la formation
- Compétences visées et objectifs
- Contenu et méthodes pédagogiques
- Public ciblé
- Prérequis
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Effectifs
- Nom du formateur et du référent handicap
- Modalités d'évaluation
- Modalités et conditions d'inscriptions

Le stagiaire reçoit également le livret du stagiaire (également disponible sur notre site internet) dans lequel il trouvera :

- Une présentation de notre association
- Notre offre de formation
- Les conditions d'accès à nos formations
- Les modalités pratiques liées à nos formations : présence/annulation, modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap, parcours de formation, prise en charge financière, le lieu de la formation et l'accessibilité aux locaux de formations

De plus, il est remis au stagiaire le règlement intérieur de nos formations (possibilité de le lire sur notre site internet). Le stagiaire s'engage à le respecter.

#### 1.1.3. Programmes de formation :

S'il le juge nécessaire, le formateur pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

#### 1.1.4. Documents remis aux stagiaires :

A la fin de la formation le stagiaire reçoit :

- Une attestation de présence
- Un accès aux ressources pédagogiques (diaporama, fiches, exercices) issues de la formation

#### 1.1.5. Clause de propriété intellectuelle :

- Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord du CoDES 04. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Cependant, il peut réutiliser ou reproduire certains documents transmis lors de la formation pour son usage personnel en citant sa source.